

Le Burundi examine le cas de quelque 300 demandeurs d'asile rwandais

Arrib News, 20/10/2009 – Source AFP Le Burundi est en train d'examiner le cas de quelque 300 demandeurs d'asile Hutus rwandais qui s'opposent à leur expulsion vers le Rwanda, a annoncé mardi le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana. "Dans un premier temps, nous avons décidé que ces Rwandais devaient retourner chez eux car (...) nos services étaient arrivés à la conclusion qu'ils n'étaient pas des réfugiés", a déclaré M. Nduwimana au cours d'une conférence de presse.

"Mais comme il y a eu certaines résistances, nous avons encore à examiner la question et nos services sont désormais sur place pour voir si réellement il y a des gens qui peuvent être considérés comme des réfugiés", a-t-il annoncé. "Aujourd'hui, il y a 300 rwandais environ dans le Nord du Burundi (car) même certains parmi ceux qui étaient rentrés (au Rwanda) sont revenus au Burundi, ce qui nous a poussés à revoir la méthodologie employée jusqu'ici", a avoué Edouard Nduwimana, faisant allusion à leur expulsion vers le Rwanda. Vendredi, le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) s'était dit "contre le refoulement de demandeurs d'asile", après la décision des autorités burundaises d'expulser vers le Rwanda voisin plus de 400 Hutus rwandais ayant fui leur pays depuis près de deux mois. Affirmant fuir des violences politiques, ces Rwandais ont trouvé refuge dans la province burundaise de Kirundo (nord-est) et ont d'abord été considérés par les autorités locales comme des "immigrants illégaux". Les autorités rwandaises assurent de leur côté qu'ils fuient la justice gacaca (tribunaux populaires mis en place pour juger les exécutés présumés du génocide de 1994 au Rwanda). Dans un premier temps, le gouvernement burundais avait assuré s'être basé sur un rapport du HCR qui ne reconnaissait pas le statut de réfugiés à ces Rwandais pour les expulser, ce que l'organisation internationale a démenti.